



Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire ordinaire assorti de garanties réelles en faveur de la masse des obligataires

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a visé, en date du 15 février 2021 sous la référence N° VI/EM/003/2021, le prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire ordinaire, d'un montant de 594 000 000 Dirhams, assorti de garanties réelles en faveur de la masse des obligataires, réservé aux détenteurs des Billets de Trésorerie Existants Eligibles.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La note d'opération relative à l'émission d'un emprunt obligataire garantie ;
- Le document de référence de Douja Promotion Groupe Addoha relatif à l'exercice 2019 et au 1^{er} semestre 2020 enregistré par l'AMMC le 15 février 2021 sous la référence EN/EM/006/2021.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social de Douja Promotion Groupe Addoha au Km 7, Route de Rabat - Aïn Sebâa Casablanca ;
 - Chez BMCE Capital Conseil au 63, Boulevard Moulay Youssef – 20 000 Casablanca.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de Douja Promotion Groupe Addoha.